

Bordeaux, le 22 MARS 2004

Cab FB/NH

Le Président

Pour votre info, copie  
de lettre fort intéressante.  
Néanmoins, demeurons  
vigilants, actifs, mobilisés car,  
ce n'est pas au niveau d'une  
région que telle décision se prend !  
R.C.

Monsieur COURTADE  
Président  
Pays, Paysage  
Mairie  
64990 SAINT-PIERRE-D'IRUBE

Monsieur le Président,

Dans votre courrier en date du 5 mars dernier, vous attirez mon attention sur les conditions de réalisation de la future ligne à grande vitesse entre Dax et la frontière espagnole.

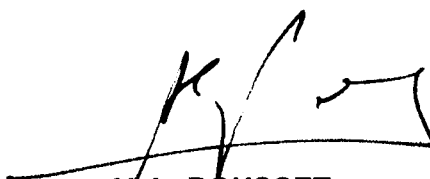
Je partage totalement votre désaccord avec l'option qui consisterait à créer une ligne nouvelle sur cette section du TGV Sud Europe Atlantique.

C'est pourquoi je défends le simple aménagement de la voie existante, comme je m'y suis engagé dans la déclaration que le Président du Gouvernement Basque et moi-même avons signé le 3 décembre dernier à Irun dont vous trouverez ci-joint un exemplaire.

Je suis convaincu que les potentialités de la voie existante, la densité urbaine de la zone concernée, la nécessité de maintenir la desserte actuelle, de même que les enjeux environnementaux justifient le simple aménagement de la voie actuelle entre Dax et la frontière espagnole.

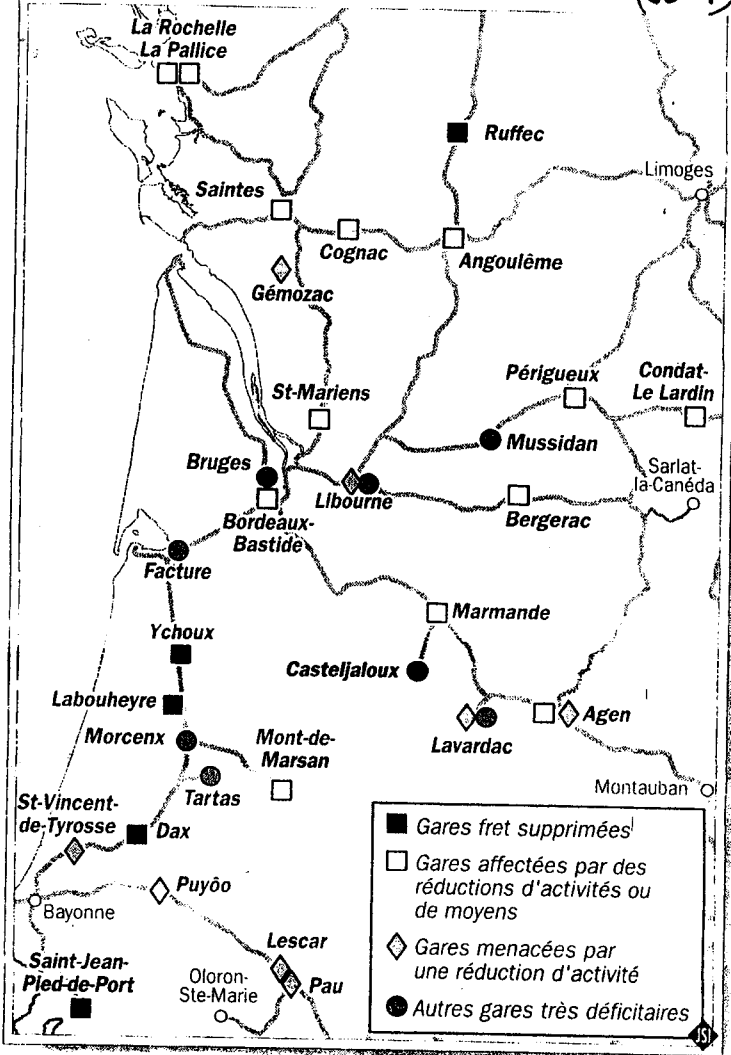
Convaincu que vous saurez mesurer l'importance de cet engagement,

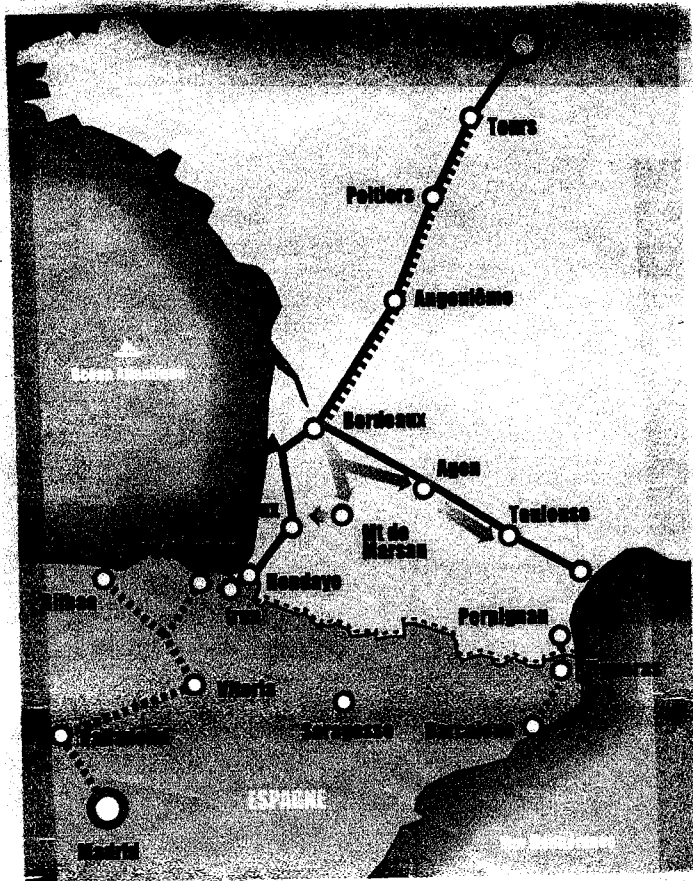
Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.




  
Alain ROUSSET

P.J. :1

► **Les gares du Sud-Ouest menacées** (2004)





-  **Nouveau projet lgv**
-  **Tracé Actuel**
-  **Frontière**